

Union européenne – Tunisie : l'illusion d'une coopération équilibrée

Dans la nuit de vendredi 12 au samedi 13 février, 48 personnes de différentes nationalités africaines sont parties de Sidi Mansour, dans la province de Sfax en Tunisie, direction les côtes italiennes. La marine tunisienne est intervenue à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Lampedusa lorsque les passagers naviguaient dans une mer agitée. Tandis que 25 personnes ont pu être secourues, une personne est décédée et 22 autres sont déclarées « disparues », comme des milliers d'autres avant elles¹. Cet énième naufrage témoigne des traversées plus importantes au cours des derniers mois depuis la Tunisie, qui sont rendues plus dangereuses alors que l'Union européenne (UE) renforce ses politiques sécuritaires en Méditerranée en collaboration avec les États d'Afrique du Nord, dont la Tunisie.

Au cours de 2020, plus de 13 400 personnes migrantes parties de Tunisie ont été interceptées par les garde-côtes tunisiens et plus de 13 200 autres sont parvenues à rejoindre les côtes européennes². Jamais les chiffres n'ont été aussi élevés et depuis l'été 2020, jamais la Tunisie n'a été autant au centre de l'attention des dirigeant-e-s européen-ne-s. A l'occasion d'une rencontre dans ce pays le 17 août 2020, l'Italie et la Tunisie ont ainsi conclu un accord accompagné d'une enveloppe de 11 millions d'euros pour le renforcement des contrôles aux frontières tunisiennes et en particulier la surveillance maritime³. Le 6 novembre 2020, à l'issue d'une réunion à Rome, la ministre italienne de l'Intérieur et son homologue français ont également décidé de déployer au large des côtes tunisiennes des « *moyens navals ou aériens qui pourraient alerter les autorités tunisiennes d'éventuels départs* »⁴.

Cette attention a été redoublée au lendemain de l'attentat de Nice, le 29 octobre 2020. Lors d'une visite à Tunis, le ministre français, jouant de l'amalgame entre terrorisme et migration, faisait du contrôle migratoire le fer de lance de la lutte contre le terrorisme et appelait à une coopération à l'échelle européenne avec les pays d'Afrique du Nord pour verrouiller leurs frontières. Suivant l'exemple de l'Italie qui coopère déjà de manière étroite avec la Tunisie pour renvoyer de force ses ressortissant-e-s⁵, la France a demandé aux autorités tunisiennes la délivrance automatique de laissez-passer pour faciliter les expulsions et augmenter leurs cadences.

Cette coopération déséquilibrée qui met la Tunisie face à l'UE et ses États membres, inlassablement dénoncée des deux côtés de la Méditerranée par les associations de défense des droits, n'est pas nouvelle et s'accélère.

Alors qu'a augmenté, au cours de l'année 2020, le nombre d'exilé-e-s en provenance d'Afrique subsaharienne et quittant les côtes tunisiennes en direction de l'Italie⁶, les dirigeant-e-s européen-ne-s craignent que la Tunisie ne se transforme en pays de départ non seulement pour les

¹ « [En Tunisie, 22 migrants sont portés disparus après le naufrage d'un bateau](#) », La Presse.ca, 13 février 2021

² [Rapport du mois de décembre 2020 des mouvements sociaux, suicides, violences, et migrations](#), n°87, Observatoire social tunisien, FTDES

³ [Quel est le contenu du récent accord entre la Tunisie et l'Italie ?](#) Réponses aux demandes d'accès introduit par ASGI, FTDES et ASF, Projet Sciabaca & Oruka, 7 décembre 2020

⁴ « [Migration : la France et l'Italie déploieront des navires et des avions pour alerter la Tunisie sur le départ des migrants](#) », African Manager, 6 décembre 2020

⁵ Chaque semaine, deux charters partent de Sicile pour renvoyer une centaine de migrant-e-s tunisien-ne-s. En 2019, selon les chiffres du FTDES, 1 739 ressortissant-e-s tunisien-ne-s ont été expulsé-e-s d'Italie via ces vols. En 2020, ceux-ci étaient encore affrétés malgré la crise sanitaire.

⁶ [Rapport du mois d'octobre 2020 des mouvements sociaux, suicides, violences, et migrations](#), n°85, Observatoire social tunisien, FTDES

ressortissant-e-s tunisien-ne-s mais également pour des exilé-e-s venu-e-s de tout le continent. Après être parvenue à réduire les départs depuis les côtes libyennes, mais surtout à augmenter le nombre de refoulements grâce à l'intervention des pseudo garde-côtes libyens en Méditerranée centrale (10 000 rien qu'en 2020)⁷, l'UE et ses États membres se tournent de plus en plus vers la Tunisie, devenue l'une des principales cibles de leur politique d'externalisation en vue de tarir les passages sur cette route. Dès 2018, la Commission européenne avait d'ailleurs identifié la Tunisie comme candidate privilégiée pour l'installation sur son sol de « plateformes de débarquement »⁸, autrement dit des camps de tri externalisés au service de l'UE, destinés aux exilé-e-s secouru-e-s ou intercepté-e-s en mer. Le plan prévoyait également le renforcement des capacités d'interception des dits garde-côtes tunisiens.

Si à l'époque la Tunisie avait clamé son refus de devenir le *hotspot* africain et le garde-frontière de l'Europe⁹, Tunis, sous la pression européenne, semble accepter peu à peu d'être partie prenante de cette approche¹⁰. Le soutien que la Tunisie reçoit de l'UE pour surveiller ses frontières maritimes ne cesse de s'intensifier. Depuis 2015, Bruxelles multiplie en effet les programmes destinés à la formation et au renforcement des capacités des garde-côtes tunisiens, notamment en matière de collecte de données personnelles. Dans le cadre du programme « Gestion des frontières au Maghreb »¹¹ lancé en juillet 2018, l'UE a prévu d'allouer 24,5 millions d'euros qui bénéficieront principalement à la Garde nationale maritime tunisienne¹². Sans oublier l'agence européenne Frontex qui contrôle les eaux tunisiennes au moyen d'images satellite, de radars et de drones¹³ et récolte des données qui depuis quelques mois sont partagées avec les garde-côtes tunisiens¹⁴, comme cela se fait déjà avec les (soi-disant) garde-côtes libyens¹⁵. Le but est simple : détecter les embarcations au plus tôt pour alerter les autorités tunisiennes afin qu'elles se chargent elles-mêmes des interceptions maritimes. Les moyens de surveillance navals et aériens que l'Italie et la France veulent déployer pour surveiller les départs de Tunisie viennent compléter cet édifice.

Les gouvernements européens se félicitent volontiers des résultats de leur stratégie des « refoulements par procuration »¹⁶ en Libye. Cette stratégie occulte cependant les conséquences d'un partenariat avec des « garde-côtes » liés à des milices et des réseaux de trafiquants d'êtres humains¹⁷, à savoir le renvoi des personnes migrantes dans un pays non-sûr, qu'elles tentent désespérément de fuir, ainsi qu'une hécatombe en mer Méditerranée. A mesure que les autorités européennes se défont de leurs responsabilités en matière de recherche et de secours sur les garde-côtes des pays d'Afrique du Nord, les cas de non-assistance et les naufrages se multiplient¹⁸. Alors que la route de la Méditerranée centrale est l'une des mieux surveillées au monde, c'est aussi l'une des plus mortelles du fait de cette politique du laisser-mourir en mer. Au cours de l'année 2020, près de 1 000 décès y ont été comptabilisés¹⁹, sans compter les nombreux naufrages invisibles²⁰.

⁷ Le nombre de migrant-e-s ayant été intercepté-e-s par les pseudo garde-côtes libyens en 2019 est estimé à 9 000 selon Alarmphone (voir : [Central Mediterranean Regional Analysis 1 October 2019-31 December 2019](#), 5 janvier 2020).

⁸ [Migration : Regional disembarkation arrangements](#) - Follow-up to the European Council Conclusions of 28 June 2018

⁹ « [Tri, confinement, expulsion : l'approche hotspot au service de l'UE](#) », Migreurop, 25 juin 2019

¹⁰ « [Comment l'Europe contrôle ses frontières en Tunisie ?](#) », Inkyfada, 20 mars 2020

¹¹ [Programme du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, mis en œuvre par l'ICMPD et le Ministère italien de l'intérieur](#) - Document d'action pour la mise en œuvre du programme Afrique du Nord, Commission européenne (non daté)

¹² [Réponse de la Commission européenne à une question parlementaire sur les programmes de gestion des frontières financés par le Fonds fiduciaire d'urgence](#), 26 octobre 2020

¹³ « [EU pays for surveillance in Gulf of Tunis](#) », Matthias Monroy, 28 juin 2020

¹⁴ [Réponse question parlementaire donnée par la Haute représentante/Vice-présidente Borrell au nom de la Commission européenne sur le projet Seahorse Mediterraneo 2.0](#), 7 mai 2020

¹⁵ « [A Struggle for Every Single Boat](#) - Central Mediterranean Analysis, July - December 2020 », Alarm Phone, 14 janvier 2021

¹⁶ « [MARE CLAUSUM - Italy and the EU's undeclared operation to stem migration across the Mediterranean](#) » ; Forensic Oceanography, Forensic Architecture agency, Goldsmiths, Université de Londres, Mai 2018

¹⁷ « [Migrants detained in Libya for profit, leaked EU report reveals](#) », The Guardian, 20 novembre 2019

¹⁸ « [Carnage in the Mediterranean is the direct result of European state policies](#) », MSF 13 novembre 2020

¹⁹ Selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Méditerranée :

Nous refusons que cette coopération euro-libyenne, dont on connaît déjà les conséquences, soit dupliquée en Tunisie. Si ce pays en paix et doté d'institutions démocratiques peut à première vue offrir une image plus « accueillante » que la Libye, il ne saurait être considéré comme un pays « sûr », ni pour les migrant·e·s, ni pour ses propres ressortissant·e·s, de plus en plus nombreux·ses à fuir la situation socio-économique dégradée, et aggravée par la crise sanitaire²¹. Les pressions exercées par l'UE et ses États membres pour obliger la Tunisie à devenir le réceptacle de tou·te·s les migrant·e·s « indésirables » sous couvert de lutte contre le terrorisme sont inacceptables. La complaisance des autorités tunisiennes et le manque de transparence des négociations avec l'UE et ses États membres le sont tout autant. En aucun cas le combat contre le terrorisme ne saurait justifier que soient sacrifiées les valeurs de la démocratie et du respect des droits fondamentaux, tels que la liberté d'aller et venir et le droit de trouver une véritable protection.

De part et d'autre de la Méditerranée, nos organisations affirment leur solidarité avec les personnes exilées de Tunisie et d'ailleurs. Nous condamnons ces politiques sécuritaires externalisées qui génèrent d'innombrables violations des droits et ne font que propager l'intolérance et la haine.

17 février 2021

https://missingmigrants.iom.int/region/mediterranean?migrant_route%5B%5D=1376

²⁰ « [November Shipwrecks - Hundreds of Visible and Invisible Deaths in the Central Med](#) », Alarmphone, 26 novembre 2020

²¹ « [Politiques du non-accueil en Tunisie : des acteurs humanitaires au service des politiques sécuritaires européennes](#) », Migreurop, FTDES juin 2020